

FINANCES

LIGNE DE TRESORERIE

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Afin de mieux gérer les variations du niveau de la trésorerie du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre, une consultation a été lancée auprès des établissements bancaires.

Le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne, la Société Générale et le Crédit Mutuel ont été sollicités.

Seuls la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole ont transmis une offre.

L'offre du Crédit Agricole est la plus avantageuse.

Les crédits de trésorerie sont appelés à être mouvementés selon les besoins de liquidité du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre afin que les financements définitifs soient mobilisés au dernier moment.

La ligne de trésorerie sera ouverte pour un montant maximal de 1 000 000 euros.

Il est donc demandé au Comité Syndical d'autoriser le Président, à contracter toute ouverture de crédit de trésorerie avec le Crédit Agricole dans les conditions suivantes :

- Durée : 12 mois.
- Index des tirages : EURIBOR 3 mois flooré à 0%
- Taux d'intérêt : Index + marge 0,20 %
- Périodicité de facturation des intérêts : chaque fin de trimestre civil
- Frais de dossier : 0,20 %
- Commission de non utilisation et commission de mouvement : Néant
- Montant minimal des tirages et des remboursements : 10 000 €
- Intérêts de retard : Taux + 3%

Avis favorable de la commission des finances du 3 juin 2019

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer le contrat avec le Crédit Agricole ainsi que tout document à intervenir,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **18 JUIN 2019**

Fait à Dunkerque, le 13 juin 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 5 juin 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 13 juin 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN- Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Grégory EVRARD.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE - Catherine VERLYNDE.